

ÉLIMINATION DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX

Professionnels de santé concernés :

Pédicures - Podologues, Chirurgiens dentistes, Infirmières/Infirmiers, Dermatologues, Acuponcteurs, Sage-femmes...

TRI

Ne compactez pas les DASRI
Respectez la limite de remplissage des containers à DASRI

LES DASRI SONT

- ▶ Séparés des déchets ménagers
- ▶ Dans des emballages spécifiques
 - ✓ de couleur jaune
 - ✓ à usage unique
 - ✓ à fermeture temporaire pendant usage
 - ✓ à fermeture définitive pour stockage



STOCKAGE

- ▶ MOINS DE 5KG par mois
 - ▶ 3 mois maxi
 - ▶ À l'écart du public et de la chaleur
- ▶ PLUS DE 5KG par mois
 - ▶ 7 jours si < 100KG/semaine
 - ▶ 3 jours si > 100KG/semaine
 - ▶ Dans un local spécifique et sécurisé



3

COLLECTE

Lors de consultations à domicile, ne laissez pas les DASRI chez le patient

- ▶ PAR VOS SOINS
 - ▶ Apport volontaire vers un local de regroupement de déchets (hôpital, borne, déchetterie...)
 - ▶ < 15Kg, dans des containers réglementaires et homologués pour le transport



PAR UN PRESTATAIRE CHEZ LE PROFESSIONNEL

- ▶ Par un prestataire qui transporte les DASRI vers l'incinérateur en respectant la réglementation en vigueur, lors du transport

TRAÇABILITÉ

5

D.A.S.R.I.

FICHE TRAÇABILITÉ

Nom du produit :
Stylo Auto-injecteur d'insuline
Numéro de lot :
58763LXY28220



ÉLIMINATION

- ▶ PAR INCINÉRATION
 - ▶ Sur un site autorisé et réglementé
- ▶ PAR TRAITEMENT OU BANALISATION
 - ▶ Sous réserve d'autorisation préfectorale

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- ▶ Convention signée entre le producteur de déchets et le prestataire qui assure l'enlèvement et l'élimination
- ▶ Bon de prise en charge un exemplaire pour chaque partie
- ▶ Attestation de destruction par l'établissement agréé
 - ✓ mensuel si > 5Kg/mois
 - ✓ annuel si < 5Kg/mois

LES DASRI EN QUESTION

Matériels piquants, coupants, tranchants : lames de bistouri, aiguilles - Déchets mous infectés : pansements, compresses...

Matériels en contact avec du sang ou tout autre liquide biologique et/ou avec impact psycho-émotionnel : gants, seringues, instruments à usage unique...

Déchets anatomiques difficilement identifiable : peau, gencive, Naevus, kystes...

RESPONSABILITÉ D'ÉLIMINATION

Le professionnel de santé est responsable des DASRI depuis leur production jusqu'à leur élimination et doit assurer leur traçabilité. Des précautions particulières sont à suivre pour leur élimination pour protéger d'un risque d'accident sanitaire le patient et les personnes intervenant dans la chaîne de gestion des DASRI.

Code de la santé publique – Articles R 1335.1 à R 1335.14

Pour en savoir plus : Déchets infectieux – Élimination des DASRI et assimilés – Prévention et réglementation – Institut National de Recherche et Sécurité – Septembre 2011 / Élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux et assimilés – DDASS du territoire de Belfort.

Laboratoires Elusept® – Groupe Pierre Fabre

TENUE PROFESSIONNELLE - E1

Barrière entre le patient et le personnel, la tenue professionnelle a pour objectif de limiter la contamination du personnel par le patient et du patient par le personnel.

La maîtrise de l'hygiène passe par une tenue professionnelle adaptée

1 - LA TENUE DE VILLE est retirée à l'arrivée dans la structure de soins (vêtement et chaussures) et rangée dans un vestiaire fermé

2 - LA TENUE STANDARD

- ▶ Pantalon et blouse (ou casaque)
 - ✓ manches courtes
 - ✓ lavable à 80/ 90 °C
 - ✓ à changer quotidiennement ou en cas de souillures
- ▶ Lunettes
 - ✓ larges
 - ✓ munies de retour sur les cotés
- ▶ Sabot ou chaussure de travail
 - ✓ lavables
 - ✓ désinfectables
- ▶ Si nécessaire : Blouse ou tablier
 - ✓ à usage unique
 - ✓ sur la tenue standard
- ▶ Coiffe recommandée
 - ✓ cheveux courts ou rassemblés

⚠ *Les lunettes de vues n'offrent pas une protection adaptée*

- ▶ Lors des interventions chirurgicales : calot, surchaussures et gants stériles

3 - LE MASQUE : 1 GESTE = 1 PATIENT = 1 MASQUE

- ▶ Ajusté autour des joues et couvre le menton
- ▶ Adapté à la forme du nez (modeler l'armature souple)
- ▶ Doit être changé entre chaque patient ou lorsqu'il est humide et jeté dès qu'il est retiré

⚠ *Toute manipulation du masque après sa fixation implique une friction hydroalcoolique*

4 - LES GANTS : 1 GESTE = 1 PATIENT = 1 PAIRE DE GANTS

- ▶ Les gants sont changés :
 - ✓ entre deux patients
 - ✓ en cours de soin chaque fois qu'ils sont détériorés
 - ✓ en cas d'interruption de soin (téléphone, ordinateur...)
- ▶ Les gants sont non poudrés
- ⚠ *En cas d'allergie au latex, praticien ou patient, utiliser des gants en nitrile (marquage CE)*
- ⚠ *Le port de gants ne dispense pas d'une friction hydroalcoolique*
- ⚠ *Lors de manipulation en salle de stérilisation ou de nettoyage, porter des gants épais*



TOUT LAVAGE OU DÉSINFECTION DES GANTS EST PROSCRIT

ONGLES COURTS ET SANS VERNIS, NI BIJOUX NI MONTRE